


Numéro	DL241106-AJCP01	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaine – Patrimoine – Locations	
Objet	Agrément à la cession du bail de chasse	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 4 décembre 2024 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-quatre le quatre décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, CARTELLI Olivier, STROH Nicolas, Conseillers

Etaient absents :

- Madame SEIGNEUR Sylvie ayant donné procuration à Monsieur PHILIPPS Thibaud
- Monsieur RICHARD Yvon ayant donné procuration à Madame HERR Isabelle
- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Monsieur FRUH Hervé ayant donné procuration à Monsieur SCHEUER Serge
- Madame DIDELOT Sandra ayant donné procuration à Madame CLAUS Stéphanie
- Monsieur BACHMANN Emmanuel ayant donné procuration à Madame LONGECHAL Béatrice

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	29
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	28 novembre 2024
Date de publication délibération :	12 décembre 2024
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	12 décembre 2024

<small>Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20241204-DL241106-AJCP01-DE Date de réception préfecture : 12/12/2024</small>

Numéro	DL241106-AJCP01	1/2
Matière	3.3. Domaine-Patrimoine-Locations	

V. PATRIMOINE COMMUNAL

1. AGRÉMENT À LA CESSION DU BAIL DE CHASSE

Monsieur Michel WACK, titulaire du bail de chasse intercommunal des villes d'Illkirch-Graffenstaden et de Strasbourg est décédé le 21 août 2024. Selon l'article 37.3 du cahier des charges type de la préfecture du Bas Rhin, ses héritiers lui sont substitués.

Madame Nicole Wack, son épouse, Monsieur Nicolas Wack et Madame Nathalie Wack, ses enfants, ont fait connaître à la commune leur volonté de céder le bail de chasse à Monsieur Jean-Michel DREYFUS, actuellement permissionnaire de chasse et sollicitent ainsi l'agrément du Conseil municipal à cette cession.

Il est proposé de soumettre au Conseil municipal l'agrément, après avis favorable de la Commission Consultative Intercommunale de la Chasse du 13 novembre 2024, à la cession du bail de chasse afin de permettre une continuité de son exercice sur notre lot intercommunal.

Le montant de loyer annuel, de 250 € initialement, serait maintenu à l'instar de toutes les autres stipulations du bail de chasse.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

- VU** l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 approuvant le Cahier des charges types relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 et notamment son article 37.3 ;
- VU** la délibération du Conseil municipal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden du 30 octobre 2023, n° DL230919-VS01, portant attribution du lot intercommunal de la chasse n° 218/01 à M. Michel WACK ;
- VU** la transcription de décès n° 000184/2024 constatant le décès de M. Michel Hubert WACK le 21 août 2024 ;
- VU** la demande de cession formulée par les héritiers en faveur de Monsieur Jean-Michel DREYFUS, le 12 novembre 2024 ;
- VU** l'avis favorable de la commission consultative intercommunale de la chasse en date du 13 novembre 2024 ;
- VU** l'avis favorable de la Commission Développement Durable, Développement Economique et Urbanisme du 18 novembre 2024 ;

Numéro	DL241106-AJCP01	2/2
Matière	3.3. Domaine-Patrimoine-Locations	

CONSIDERANT la volonté des héritiers de Monsieur Michel WACK, titulaire décédé du bail de chasse pour la période 2024-2033, de céder le bail à Monsieur Jean-Michel DREYFUS ;

CONSIDERANT que la cession doit faire l'objet d'un agrément des conseils municipaux des territoires concernés par le bail de chasse ;

CONSIDERANT que la candidature de Monsieur Jean-Michel DREYFUS est conforme aux exigences du cahier des charges type susvisé ;

Après en avoir délibéré,

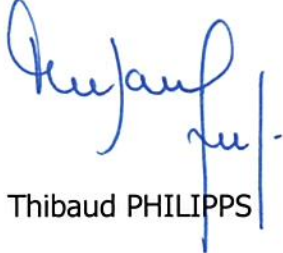
DECIDE d'agréer la cession du bail de chasse au profit de Monsieur Jean-Michel DREYFUS pour la période de location de chasse à compter du 2 février 2024 jusqu'au 1er février 2033 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant ci-annexé au contrat de location.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

**Avenant au contrat de location
du droit de chasse**

Lot intercommunal de chasse des Villes d'Illkirch-Graffenstaden et
de Strasbourg – n° 218/01

- VU** l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 approuvant le Cahier des charges types relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 et notamment son article 37.2 ;
- VU** la délibération du Conseil municipal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden du 30 octobre 2023, n° DL230919-VS01, portant attribution du lot intercommunal de la chasse n° 218/01 à M. Michel WACK ;
- VU** la transcription de décès n° 000184/2024 constatant le décès de M. Michel Hubert WACK le 21 août 2024 ;
- VU** la demande de cession formulée par les héritiers en faveur de Monsieur Jean-Michel DREYFUS, le 12 novembre 2024 ;
- VU** l'avis favorable à l'unanimité formulée par la commission consultative intercommunale de la chasse en date du 13 novembre 2024 ;
- VU** la délibération du Conseil municipal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, du 4 décembre 2024, n° DL241106-AJCP01 ;
- VU** la délibération du Conseil municipal de la Strasbourg, du 9 décembre 2024, n°

ENTRE

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden, sise 181 route de Lyon 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, représentée par son Maire, Monsieur Thibaud PHILIPPS ;

ci-après désignée « *la Ville* »

ET

Madame Nicole WACK, née KINTZ, sise 4 route de la Schafhardt, 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN ;

Madame Nathalie WACK, sise 4 route de la Schafhardt, 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN ;

Monsieur Nicolas WACK, sis 4 route de la Schafhardt, 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN ;

ci-après communément désignés « *les cédants* »

ET

Monsieur Jean-Michel DREYFUS, sis 23 rue du Rhin Napoléon, 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN ;

ci-après désigné « *le cessionnaire* » ;

Il a été convenu ce qui suit,

EXPOSE LIMINAIRE

Monsieur Michel Hubert WACK, à qui a été attribué le lot intercommunal de chasse n° 218/01 par contrat en date du 31 octobre 2023 est décédé le 21 août 2024.

Conformément à l'article 37.3 du cahier des charges type régissant la location de la chasse pour la période 2024-2033, ses héritiers lui ont succédé au bail de chasse en cours.

En application du même article, ces derniers ont décidé de céder le bail à Monsieur Jean-Michel DREYFUS.

La cession est l'objet du présent avenant.

ARTICLE 1^{er} :

Le contrat de location du droit de chasse conclu le 31 octobre 2023 est cédé à Monsieur Jean-Michel DREYFUS à compter du 2 février 2025.

ARTICLE 2 :

Toutes les stipulations du contrat sont maintenues, Monsieur Jean-Michel DREYFUS étant tenu à l'intégralité des droits et obligations en découlant.

Fait en trois exemplaires sur trois pages,
à Illkirch-Graffenstaden,
le

Thibaud PHILIPPS

Maire

Jean-Michel DREYFUS

Nicole WACK

Nathalie WACK

Nicolas WACK